NOUVELLES IMPORTANTES.

LE Dimanche 9 Janvier étoit le jour fatal, où les Curés & les Prêtres de Paris devoient opter entre l'apoſtaſie & la mort civile, entre le crime & la misère. Depuis long-temps on diſtribuoit, on publioit les plus infâmes calomnies contre les miniſtres de la Religion ; on faiſoit rétentir toutes les rues de la capitale des plus dégoutantes injures, & des épithètes les plus inſolentes contre le Clergé ; on donnoit à la populace des repréſentations gratuites d'une pièce incendiaire & atroce, faite pour abreuver les artiſans & les pauvres du poiſon du fanatiſme. Enfin le 9 Janvier, on répandit dès le matin dans toutes les Egliſes, une foule de ſcélérats, d'aſſaſſins, d'émiſſaires du Palais Royal & du Club des Jacobins. Les temples des Chrétiens furent transformés en des places de guerre, en des cavernes de brigands. Au lieu des louanges du Seigneur, on n'y entendoit que le bruit des armes, que les accens de la fureur, que des menaces, des imprécations & des blaſphêmes. Les vrais fidèles étoient conſternés ; le Service divin interrompu ; les miniſtres des Autels inſultés, pourſuivis, expoſés aux dernières violences.

L'Egliſe de St.-Sulpice a été ſur-tout le théâtre des ſcènes les plus ſcandaleuſes, & de la plus horrible fermentation.

M. le Curé étant monté en Chaire, pour faire le prône, ainſi qu'il l'avoit annoncé, tous les

Prêtres de ſa Paroiſſe & ceux des Seminaires, au nombre de cent au moins, ſont accourus ſur les marches de la chaire, à droite & à gauche, pour couvrir de leurs corps leur vénérable Paſteur; comme au temps d'Athalie, les Lévites entourerent l'héritier de David. Le prône a été entendu avec aſſez de ſilence. A la ſuite du ſermon, eſt venu le détail des ſecours de charité pour le ſoulagement des Pauvres, dans lequel on a vu, que le généreux Curé avoit engagé dix-huit mille livres de ſon patrimoine, verſées dans la caiſſe des pauvres, & confiées aux commiſſaires de Diſtrict, dont M. le Curé a fait le plus bel éloge.

Il ſe diſpoſoit à deſcendre de la chaire, lorſque les émiſſaires Jacobites, diſtribués dans les différentes parties de l'égliſe, ont fait retentir la voûte de ces cris : *& le ſerment donc, & le ſerment.* Alors M. le Curé s'eſt retourné vers l'aſſemblée, & a fait ſigne de la main qu'il vouloit parler : car ſa voix, affoiblie par la chaleur qu'il avoit miſe dans le débit de ſon éloquent ſermon, ne pouvoit percer à travers le tumulte.

Un prêtre dont l'organe étoit plus fort, a repréſenté l'indécence de ce tumulte, dont il n'y avoit pas d'exemple dans le lieu ſaint. On lui a répondu par des cris affreux : *le ſerment, le ſerment; à bas, à la lanterne.* Voyant qu'il ne pourroit obtenir du ſilence, M. le Curé eſt deſcendu de chaire; les Grenadiers de la Garde Nationale ſont accourus, ont formé une double haie; les Prêtres, les Paroiſſiens de toutes les claſſes, leur diſputoient la garde de leur Paſteur; les braves militaires ſe ſont indignés de cette marque de défiance, & n'ont laiſſé approcher ces défenſeurs volontaires, que quand ils ont proteſté qu'ils n'avoient aucun ſoupçon, mais,



qu'ils vouloient partager les périls de leur vénérable Pasteur, & avoir l'honneur de mourir, s'il le falloit, avant lui. Alors toute cette escorte fidèle & sûre, a conduit M. le Curé à la Sacristie, dont les braves Grenadiers ont défendu l'entrée. Pendant ce temps le désordre étoit affreux. Les femmes effrayées étoient froissées, renversées, plusieurs sont meurtries & blessées. Les perturbateurs, les profanateurs du lieu saint frémissoient, s'excitoient à tout oser. Cependant la présence des Officiers Municipaux, la contenance des Grenadiers, & la ferme résolution des paroissiens prêts à verser tout leur sang plutôt que de souffir qu'on attentât aux jours de leur vertueux & charitable Curé, les ont contenus. Mais ces généreux Confesseurs de la foi doivent sur-tout leur salut au zèle, à l'activité, au courage des Gardes Nationaux, dont plusieurs ont été maltraités eux-mêmes. Parmi ceux qui se sont le plus distingués, on cite M. Sané, Capitaine des Chasseurs du 7e. bataillon, 2de. division; & M. Warrembras Capitaine & Commissaire de la section de la Croix-Rouge.

Ce qu'il y avoit de plus touchant; c'étoit le spectacle des femmes, des pauvres sur-tout, qui, sous le portail de l'église, fondoient en larmes, poussoient des cris lamentables, & s'écrioient : *que leur a donc fait notre bon, notre charitabe Pasteur? qui est-ce qui nous nourrira, si on nous l'enleve? qui est-ce qu'ils veulent nous donner à sa place? bon Dieu! qu'est-ce que nous allons devenir?*

Nous ne pouvons rapporter ici tous les détails de cette journée. Il suffit de dire, que la très-grande majorité des Curés & du Clergé de Paris ont refusé le serment. Le doyen des Pasteurs

de la capitale, le vénérable Curé de Ste. Marguerite, a dit à ses Paroissiens en leur montrant les cheveux blancs : *je suis trop près de l'enfer pour vouloir me rendre coupable d'un parjure* : un grand nombre d'ecclésiastiques étoient en fuite, comme aux temps des persécutions de la primitive église; la plupart cependant sont restés fermes à leur poste, & ont bravé tous les dangers. Cette journée n'est pas indigne de celle du 4 janvier, où les prélats & les Curés du côté droit ont si courageusement confessé la foi de Jésus-Christ, au milieu des ménaces de leurs tyrans, & des cris de rage de leurs bourreaux, où le dévouement héroïque de ces généreux défenseurs de la Religion à forcé l'admiration & les applaudissemens de ceux même qui n'étoient accourus que pour les égorger.

Le plus vertueux & le plus estimé des Administrateurs de la capitale, M. de Vauvilliers, vient de donner sa démission, & de renvoyer son Écharpe pour des motifs qui font honneur à son humanité & à sa religion. « Je déclare, a-t-il dit, que je ne crois pas pouvoir aller exiger un serment, que je ne prêterai pas moi-même, si j'étois dans les circonstances où sont placés les Ecclésiastiques, de qui l'on voudroit m'obliger à l'exiger. » Après ces paroles, qui font également l'éloge de la bonne foi & du courage, de l'humanité & des sentimens religieux de ce digne Administrateur, il s'est retiré d'une assemblée, où il falloit immoler sa conscience, & se constituer bourreau de celle des autres.

Faut-il à présent s'étonner que les Ecclésiastiques refusent de prêter un serment, que les Laïcs même, qui ont des lumieres & des vertus ne croyent pouvoir, sans crime, exiger & recevoir?

Extrait d'une lettre écrite par un membre du Départeme nt de Lavairon.

» Le dernier décre t lancé contre le clergé, indigne, non-seulemer it ce qu'on appelle *Aristocrates*, mais même l es plus *enragés*; l'exécution en deviendra dans ce pays dangereuse & impossible; pour moi, plu tôt que de coopérer à l'exécution d'un décret au ssi vexatoire, je suis résolu à donner ma démissic on. Mes confreres pensent comme moi. La ta ctique du côté gauche se trouvera en défaut da ns cette circonstance .... L'opinion du peuple commence à changer. On attend avec anxiété la repartition de l'impôt. »

Il est certain que cette absurde tyrannie du serment n'a pas eu le succès qu'on s'en promettoit. Le côté gauche lui-même en rougir. Déjà l'oracle du parti s'est e: xpliqué au Club des Jacobins. *C'étoit bien assez mes amis*, a-t-il dit, *que nous eussions enlevé au: c églises leur patrimoine, & chassé impunement les Ecclésiastiques de leurs antiques possessions. Cet te utile & brillante conquête suffisoit à notre profit & à notre gloire. Imprudens que nous so. mmes, pourquoi vouloir pousser notre victoire ju squ'à leur honneur, étendre nos usurpations, jusqu'à leur conscience? Invincibles dans ce der nier retranchement, les Prêtres peuvent faire tr embler encore leurs insatiables vainqueurs. Po r une vexation si contraire à tous les princ ipes, nous compromettons la Constitution; n ous risquons nos triomphes passés, & remetton s en question ce qui étoit déjà dédécidé.*

Voilà de terribles véri tés. Mais il n'est plus temps de revenir sur ses pas; on a été trop loin pour réculer. Il faut qu e le Clergé soit vaincu,

ou que la Conſtitution périſſe. Mais on ne peut triompher du Clergé, qu'en étouffant tout ſentiment de religion dans le cœur des peuples. En conſéquence on décrete une nouvelle adreſſe aux François, une eſpèce *d'Inſtruction Paſtorale*, (ſelon l'expreſſion de M. Bouche), où l'on expoſera au peuple la véritable doctrine philoſophique; où on lui inſinuera doucement, que le Chriſtianiſme eſt une fable, que la Religion eſt un joug peſant & inutile; & ce travail a été confié à M. de Mirabeau. Ce nouveau Pere de l'Egliſe n'a pas tout-à-fait répondu aux eſpérances, qu'on avoit conçues de lui. Au lieu d'un diſcours artificieux & ſéduiſant, où le poiſon de l'impiété ſeroit caché ſous un ſtyle dévotement hipocrite, il a lu dans la ſéance du 14 Janvier un tiſſu de blaſphêmes révoltans, d'invectives groſſieres, d'abſurdités palpables; une déclamation virulente, une ſatyre incendiaire, qui ſembloit aiguiſer contre les Eccléſiaſtiques fideles à leur conſcience le glaive des aſſaſſins. Au lieu d'adoucir ſa voix, & de maſquer ſa férocité naturelle par le patelinage qui lui a tant de fois réuſſi; il a effrayé par la fureur de ſes yeux enſanglantés, & par d'horribles hurlémens le troupeau qu'il vouloit tromper. Cette mal-adreſſe a découvert honteuſement le piege que les démagogues avoient tendu à la crédulité du public; & ſi quelques gens ſimples avoient pu douter juſqu'ici que leur intention ne fût, non-ſeulement de détruire la foi catholique, mais d'établir *l'Athéiſme* en France, le prône du Docteur Mirabeau ne laiſſe plus aucun doute ſur cet infernal complot.

Voici quelques échantillons du galimathias impie que cet énergumène a débité. *Il n'y a pas plus de religion nationale, que de conſcience nationale. Dieu n'a pas mis le chriſtianiſme au milieu de l'Univers*

comme un astre exclusif, comme un soleil national. La Religion n'est pas un rapport social, mais un commerce de l'Homme avec l'Être infini. Les hommes ne se touchent que par la superficie de leur être. Seroit-il constitutionnel, qu'un homme fût enchaîné par des loix spirituelles?.... Une Nation peut s'emparer de la Religion, donner à ses Ministres une constitution dans toute son ampleur physique & ses points de contact, &c. &c.

Enfin, dans une péroraison, digne à tous égards du reste du discours, l'Apôtre de la révolution & de l'impiété s'écrie : » Ministres de » l'Evangile ! Savez-vous ce que vous faites, » quand vous résistez à nos décrets : vous con- » solez l'impiété ; vous lui faites espérer le suc- » cès de son systême. Voyez ces mandemens, » qui cherchent à soulever le Peuple, afin de » reconquérir par les armes, &c. ; voyez, &c. » voyez, &c., voyez, &c. ». On lui a crié, comme à *Petit-Jean*, quand aura-t-il tout vu ? Ces grands mouvemens d'une éloquence meurtriere, qui sembloient devoir faire massacrer tous les Evêques au sortir de la Salle, n'ont abouti qu'à exciter l'indignation publique contre l'orateur. Ce torrent de calomnies, d'atrocités & de blasphêmes a fatigué même le côté gauche, qui avoit compté sur plus de prudence de la part de son chef ; & qui se désespéroit de voir son sécret trahi, & ses intentions dévoilées par celui en qui il avoit mis sa confiance. M. Camus lui-même, entendant prononcer cette affreuse maxime : *que l'obligation de faire sa conscience est antérieure à celle de suivre sa conscience*; a crié à l'abomination, quoiqu'assurément sa délicatesse en fait de religion ne soit pas excessive. Un autre membre du côté gauche, saisi d'un enthousiasme prophéti-

que, annonce à M. Mirabeau la vengeance prête à fondre sur sa tête : enfin, *l'instruction pastorale* est renvoyée au Comité.

Nous ne prétendons pas opposer l'autorité du Souverain Pontife à celle *du saint père* Mirabeau. Cependant, nous croyons devoir annoncer que la réponse du Pape est arrivée à Paris. Elle est pleine de modération & de douceur; mais elle est négative sur tous les points, & sa Sainteté rejette absolument tous les articles de la constitution civile du Clergé. Monsieur l'Archevêque de Paris vient de faire paroître un mandement qui fait la plus grande sensation. Ce Prélat, si doux & si pacifique, n'a pas cru pouvoir se dispenser d'interdire ceux des Prêtres de son diocese qui prêteroient un serment absurde & impie, que la raison reprouve, que le Pape condamne, que tout (1) le corps des premiers Pasteurs, dans lequel seul réside l'infaillibilité de l'Eglise, a unanimément rejetté; un serment qui bouleverse toute la hiérarchie sacrée, établie par Jesus-Christ même, & qui ébranle dans ses fondemens la foi Catholique; un serment qui transporte toute l'autorité spirituelle à une assemblée monstrueuse, présidée par un Juif (2), composée de Huguenots, de Déistes & d'Athées, qui renferme dans son sein toutes les sectes d'Hérétiques, tous les genres d'incrédules, qui n'a jamais respecté ni les préceptes de la religion, ni les principes de la morale, & qui a foulé aux pieds jusqu'aux premieres maximes de la loi naturelle.

---

(1) Il faut excepter M. d'Autun.

(2) Tout le monde sait que M. Emery, aujourd'hui Président de l'Assemblée nationale, professe la religion Juive.

FIN.